

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 8

Rubrik: La page des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PAGE DES LECTEURS-RÉDACTEURS

Messieurs,

Pourriez-vous avoir l'amabilité de me fournir le renseignement suivant :

Mon mari et moi serions désireux d'apprendre l'allemand. A quelles dates et heures ont lieu les cours ? Quel est le montant de ces cours ?

Je vous serais obligée d'une prompte réponse et vous en remercie à l'avance. Je me permets de vous signaler que je serais surtout intéressée par les cours du soir.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Adressez-vous, chère Madame, au Cercle Commercial Suisse, où on se fera un devoir et un plaisir de vous donner tout renseignement. (Cercle Commercial Suisse de Paris, 10, rue des Messageries).

Pour ma femme, à la suite du spécimen envoyé par la Légation. Bonne vie à votre journal.

R. DRAMARD.

Excusez mon oubli et veuillez accepter le fidèle souvenir d'un ancien interné militaire français dans le Tessin.

F. GINISTY.

Dès petits mots d'amitié qui nous touchent beaucoup :

Paris, le 28 mai 1957.

Monsieur le Directeur.

Je suis contente d'avoir reçu une lettre, ce n'est pas un oubli, je me suis aperçue que le Messager était augmenté, et je ne savais pas la somme que je devais envoyer. Quoique je sois Française, ainsi que ma fille, nous aimons beaucoup la Suisse, c'est mon mari qui était Suisse, je suis veuve et presque à la charge de ma fille. Excusez-moi pour la modicité de la somme. J'envoie le mandat-carte aujourd'hui.

Monsieur le Directeur, pourriez-vous me donner un renseignement, nous voudrions avoir un disque, qui n'est pas dans le commerce, c'est le « Rang des vaches », avec Charles Jougier et la Landwehr de Fribourg, c'est tellement beau, et je ne sais pas où m'adresser.

Monsieur le Directeur, je vous remercie beaucoup et vous envoie nos respectueuses salutations.

R. EGLI,

79, rue des Cascades, Paris, 20^e.

Qui donnera à notre chère abonnée, Mme Egli, le renseignement qu'elle demande ? Merci d'avance, pour elle et pour nous.

Messieurs,

Je n'étais pas contente de l'envoi du « Messager », parce que bien que je le lisais trois ou quatre fois, ce journal me parvenait toujours au nom d'un M. Julien Benz, je l'ai finalement refusé, et j'ai ainsi obtenu qu'il m'arrive sous mon nom. Je l'aime et ne peux plus m'en passer.

Merci, chère Madame, et croyez bien que le « Messager » ne voudrait pas se passer de vous...

Monsieur,

C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance des différentes informations parues dans le « Messager Suisse de Paris », daté du mois de mars 1957.

C'est ainsi que je me suis plus particulièrement attardé à un de vos articles intitulé « Un Suisse de Paris généreux », écrit sous la plume de M. J.-P. de Wurtemberger.

La lecture de ce communiqué donne lieu aux réflexions et constatations suivantes :

Il m'est agréable, en premier lieu, de saluer M. Schmid, illustre bienfaiteur de l'Association Hôpital Suisse de Paris. Étant membre de plusieurs associations philanthropiques, j'apprécie plus particulièrement les nobles sentiments qui animent notre Compatriote.

Comme je me suis plu à le faire jusqu'à présent, d'une façon anonyme, je faciliterai au maximum la création de l'Hôpital Suisse de Paris.

En ce qui concerne le domaine financier relatif à la réalisation concrète de cet établissement, voilà depuis plusieurs années que les responsables ne cessent de lancer appels sur appels.

Aujourd'hui, votre Revue, sous une certaine forme doublée d'un ton général, en renouvelle un autre.

A la suite de la parution de celui-ci, je crains qu'il choque d'anciens bienfaiteurs.

En effet, je crois devoir comprendre que les Suisses de Paris ont à ce jour répondu favorablement aux appels réitérés, de diverses façons, des responsables et animateurs de l'Association Hôpital Suisse de Paris et qu'ainsi ils ont fait largement « leur devoir » en ce domaine.

Considérant ce fait, afin que la réalisation du Plan Tschumi ne risque pas de s'éterniser ; voilà déjà plus de dix ans que M. Frédéric Jenny, regretté président-fondateur de l'Association Hôpital Suisse de Paris, réalisait la fondation de cette œuvre, serait-il possible à S.E. M. l'Ambassadeur de Suisse en France d'entamer auprès des Autorités Fédérales compétentes les démarches qui s'imposent afin de pouvoir combler « le manquant » à ce projet.

Et ainsi, après de longues années d'attente, la Colonie Suisse de Paris sera fière d'avoir son hôpital tant espéré et mérité.

Avec mes compliments, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude SALLIN.

Nous savons très bien que M. Schmid n'est pas le seul bienfaiteur de l'Association pour l'Hôpital Suisse de Paris, vous nous le rappelez fort opportunément d'ailleurs, mais au bienfaiteur s'ajoute chez M. Schmid le personnage attachant, poète spirituel, figure toute particulière de la Colonie Suisse de Paris, d'où l'article. Nous vous sommes reconnaissants de nous permettre de vous remercier publiquement.

Cher « Messager »,

Je m'excuse de n'avoir pu plus tôt vous faire parvenir le montant de mon abonnement, j'aurais été mortifié de ne pas recevoir mon « Messager », quoique je déplore un certain ostracisme à l'égard d'un artiste d'un talent incontestable. J'ai visité avec intérêt l'exposition d'Aimé Montandon, dont vous faites une critique élogieuse et, certes, motivée mais passer sous silence Hans Erni qui a exposé à la même galerie deux mois plus tôt. Je veux ignorer les motifs, mais ne puis m'empêcher de ne pas trouver cela très sport.

P. BRUESCH.

Le « Messager Suisse de Paris » est le journal de la Colonie Suisse de Paris, souvent le porte-parole officiel de l'Ambassade, un journal petit par son format et grand par ses aspirations, il est connu, l'adresse de rédaction figure sur chaque numéro, les rédacteurs-bénévoles-vont, dans la mesure qu'ils le peuvent matériellement, aux expositions, concerts, réunions lorsqu'ils sont invités...

Dernièrement, M. Zürcher, Président de l'Asile Suisse des Vieillards à Paris, m'a questionnée sur mon séjour fait au Home pour Suisses de l'Etranger à Dürrenesch et m'a priée d'écrire un article pour notre journal suisse à Paris.

Ce « Home », ne s'est ouvert que l'année dernière, en juin, et, par ce fait, il est encore peu connu.

Lorsqu'un Suisse de l'étranger fait sa demande d'entrée, la Direction de la Maison lui envoie une feuille, l'instruisant des conditions d'amission et du genre de vie de la Maison. Une cinquantaine de personnes, venues de cinq pays différents, sont unanimes à dire que le bien-être expérimenté dépasse toute attente.

La cordialité avec laquelle on est reçu et soigné ensuite, crée une atmosphère qui suscite la joie pour ac-

complir les petits travaux du matin. Les dames s'occupent dans la Maison, les messieurs au jardin et à la ferme.

Pour les personnes qui sont arrivées très fatiguées et ayant soif de bon air, il y a une splendide pelouse verte et des chaises-longues pour s'y étendre. La nourriture est très variée, abondante et bien soignée.

Le clou des surprises d'agrément, pendant le séjour, consiste en de nombreuses et belles sorties en autocar et un bon goûter, le tout offert par la Direction pour nous permettre de jouir et d'admirer les plus belles contrées de notre beau pays.

J'avais grand besoin de me fortifier et j'y suis restée trois mois et demi, aussi mon témoignage est bien fondé et n'exprime que très faiblement tant de bonté réalisée ; car, en résumé, rien n'est épargné pour agrémenter notre jour et nous sommes sans cesse entourés avec bienveillance par la Direction et par le personnel.

Une compatriote.

Nelly Aeschlimann, Inf.

Merci de tout cœur pour cet émouvant témoignage, chère Madame. Effectivement le Home pour Suisses de l'Etranger à Dürrenesch, création d'un Suisse généreux s'il en fût parmi ceux qui méritent notre admiration et notre gratitude, est une des plus belles institutions dans son genre.

C'est, en effet, par oubli que je n'ai pas renouvelé mon abonnement plus tôt. Je vous félicite des améliorations déjà apportées à votre sympathique journal, avec l'espoir que vous allez continuer, avec les encouragements de toute la Colonie Suisse de Paris, et mes remerciements.

M. Engisch-Favre.

Encore des encouragements. Merci, chère lectrice !

LA VIE DE LA COLONIE SUISSE DE PARIS

15 septembre

CERCLE SUISSE ROMAND JEUNE FÉDÉRAL

Comme chaque année, le Cercle Suisse Romand organise un :

Dejeuner amical

le dimanche 15 septembre 1957, chez notre ami GROBLI, Restaurant, 128, rue du Maréchal-Leclerc, à Saint-Maurice.

Au menu copieux, qui sera servi pour le prix modique de 850.— F, service compris, sera servi le traditionnel gâteau aux pruneaux.

Grand concours de quilles, billard et palettes dotés de nombreux prix.

Matinée dansante.

A 20 heures, un « En-cas » sera servi à tous les inscrits,

Bratwurst avec Rosti

pour le prix minime de 200.— F plus la boisson.

Venez nombreux passer une agréable journée dans le magnifique cadre du restaurant GROBLI, et inscrivez-vous dès maintenant au Président TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris, XI^e. Roq. 87-80.

Le Comité.

22 septembre

CERCLE COMMERCIAL SUISSE EXCURSION EN AUTOCAR

Comme nous avons été empêchés d'organiser notre excursion à Rouen,

en mai dernier, nous prions toutes les personnes qui s'intéressent à une sortie en autocar, prévue pour le dimanche 22 septembre, de s'annoncer, dès maintenant, au Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries.



La SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE

informe les membres de la colonie suisse de Paris que le poste de gardien de son immeuble, 13, rue Halé, Paris, 14^e, est à repourvoir.

Un logement de fonction comportant deux pièces est mis à disposition.

Le cahier des charges peut être consulté chez le Président de la Société, M. Hermann Matthey, 31, rue Cambacérès, Paris, 8^e (Tél. Anj. 11.30), où les offres de services sont à adresser.